

Déclaration CFE-CGC concernant la consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise, la politique de recherche et de développement

Le 31 août 2023

La CFE-CGC souhaite commencer cet avis en déplorant les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce dernier cycle d'information/consultation légales du mandat du CSEC.

Il n'y a pas eu de réunion de la COMECO dans le cadre de l'information/consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise !

Des changements importants sont intervenus à l'EXCO et à la DAF et si nous comprenons les temps de latence qui peuvent être liés à de tels changements, rien ne justifie le manque de considération de l'instance et de ses élus que représente cette absence de COMECO.

Cette situation, la CFE-CGC la condamne fermement. Ainsi, un nouveau mandat va bientôt démarrer et la CFE-CGC demande à ce qu'un RETEX de tous les dysfonctionnements qu'a connu notre instance (il y en a eu) soit fait et soit utilisé pour négocier un cadre plus précis de fonctionnement de l'instance CSE-C ArianeGroup. Cela nous semble indispensable.

Néanmoins, sur le fond, la CFE-CGC souhaite donner son analyse sur la situation économique et financière de l'entreprise, la politique de recherche et de développement technologique de l'entreprise.

En premier lieu, nous tenons à remercier l'expert du CSEC, le cabinet LEGRAND.

Sans tenue d'une COMECO, avec les données qui lui ont été fournies (ou qu'il a récupérées non sans mal parfois), l'expert a effectué un travail important pour les élus. Son rapport évidemment, mais aussi les multiples réunions de présentation, d'échanges et d'explications très pédagogiques qu'il a réalisées avec les élus de la COMECO, nous ont été précieuses pour la compréhension et le décodage de la situation de l'entreprise.

Ainsi, concernant la situation générale du groupe et d'AGS

Notons que 2022 a été une bonne année contractuelle. Le gros contrat civil signé, Kuiper, est très bénéfique mais il est aussi très engageant !

Aura-t-on la capacité de produire ? C'est une question très importante. En effet, il y a déjà un manque de personnel et un manque de moyens qui pénalisent la société et sont entièrement liés au décalage du développement A6. Quid du futur ? Quid du ramp-up ?

La situation financière du groupe est pénalisée par la réduction de l'activité commerciale (plus d'A5, retard A6, plus de Soyouz, pb. sur Vega-C) et les retards en cascade sur les programmes.

Le schéma du financement du groupe est ainsi mis à mal par le fait qu'AGS, notamment, n'ait pas un résultat permettant la remontée de dividendes à AGH. Ce sont ces dividendes qui sont affectés à la gestion du groupe (cf. 166M€ de 2020 et 2021 vs 1M€ seulement en 2022).

Ainsi la Holding accuse une perte de 310M€ en 2022, devant financer sur fonds propres le besoin de ses filiales dont AGG pour 95M€ et MaïaSpace.



Pour la CFE-CGC, nous avons ici la preuve, s'il était besoin de le rappeler, 1/ que le schéma industriel ArianeGroup repose énormément sur la santé économique et industrielle d'AGS 2/ que le modèle dual de notre entreprise est indispensable, voire est vital. Cette dualité Civil/Défense est plus que jamais nécessaire, le pilier Défense qui est solide, compense le pilier Civil qui est aujourd'hui en difficulté.

Mais comme rappelé par l'expert, ArianeGroup a été pénalisé en 2022 par le retard qui persiste sur A6, et aussi par l'arrêt du site de St-Médard.

Il nous semble donc important que la Direction mette tout en œuvre pour que le pilier Défense reste solide, nous savons que la tempête de grêle sur ESM y a porté un coup mais il ne faut absolument pas que ce pilier soit fragilisé.

Il nous apparaît aussi très important que le KSI Hydrogène soit réellement développé, comme cela est prévu, pour diversifier les activités et permettre de limiter la dépendance à nos programmes Civil/Défense, mêmes s'ils resteront les sources majeures de chiffres d'affaires.

Concernant AGS et le périmètre qui nous concerne directement,

Les reprises de provisions pour retraites et pour RCC expliquent en grande partie le résultat net de 2022 !

Les 45M€ de résultats financiers reposent principalement sur les reprises des dotations sur les indemnités de départs à la retraite, qui ont eu un effet très positif, et le crédit d'impôts recherche (33 M€) qui représente l'équivalent de 75 % du résultat net.

Le résultat d'exploitation est lui à l'équilibre (5M€) mais principalement par l'effet des mouvements de dotations, dont la RCC.

La situation financière AGS est donc pénalisée par le retard qui persiste sur A6 et par l'arrêt du site de St-Médard, la marge opérationnelle est revenue à l'équilibre, mais elle est très en dessous des attentes.

Pour la CFE-CGC ces résultats sont donc en trompe l'œil et la situation de la société est bien plus inquiétante sur le plan financier que les résultats, juste positifs, pourraient laisser croire.

En effet, si malgré un chiffre d'affaires en recul, AGS retrouve l'équilibre financier et génère même davantage de résultat net qu'en 2020, c'est l'effet provision RCC qui en est en grande partie la cause.

C'est un gros bémol au résultat.

Par ailleurs, la CFE-CGC réaffirme que cette provision RCC était d'un montant que nous n'arrivons toujours pas à comprendre.

122M€ c'est un montant très important. Pourtant seulement 50% des départs prévus se sont faits avec la RCC et seulement 29M€ ont été dépensés.

Ainsi, 93M€ ont été intégralement réintégrés au budget, c'est dit, cette somme a amélioré le résultat d'exploitation 2022, mais la CFE-CGC s'interroge :

- Quelles justifications ont permis de valider ce montant vu le résultat final ?
- Par ailleurs, la lecture des comptes 2021 et 2022 est biaisée car la RCC qui a généré une très grosse perte en 2021 et un léger résultat positif en 2022 alors que cela aurait dû être deux pertes. Était-ce fait à dessein ?
- Quelle est la capacité de l'entreprise à faire des prévisions fiables et correctes ? 50% d'erreur sur les départs prévus et 82% sur le montant dépensé avec la RCC, cela interroge.

Une des problématiques financière relevée est par ailleurs l'impact de l'accroissement des activités et l'effet de l'inflation, c'est au cœur de la hausse des achats. La Direction indique que la réorganisation

**POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT**



du service achats en 2023 doit permettre à la fois d'atteindre l'objectif de maîtrise des coûts et de gagner en efficacité.

Vu le contexte (démissions en chaîne) et l'état des équipes (Stress, fatigue intense, sous-effectif...) nous émettons de forts doutes quant au fait que ces objectifs puissent être atteints. Il va falloir beaucoup plus qu'une réorganisation pour que cet objectif financier se réalise.

Pour la CFE-CGC (re)mettre l'humain au centre du projet serait sans doute plus efficace.

Côté ressources humaines, nous notons tout de même que la Direction a réalisé un effort financier pour maintenir le niveau de dépenses de formation dans un contexte de réduction d'effectif, mais de déploiement de projets digitaux, c'est à saluer selon nous.

De même, malgré le contexte économique et financier, la CFE-CGC note que la direction a effectué un retour financier vers les salariés. La CFE-CGC avait demandé à la Direction de « s'occuper des présents ».

En distribuant une PPV, du supplément d'intéressement et en proposant un accord de politique salariale 2023 que nous jugeons de bon niveau au regard de ce qui se pratique dans le secteur Aéronautique Espace Défense, nous estimons qu'elle a effectué ce retour vers les salariés.

Nous avons calculé que le budget consacré à la PPV et au supplément d'intéressement représente plus de 3 fois celui du résultat d'exploitation (5M€), et environ 30% du résultat net comptable.

C'est donc un effort financier important fait par la Direction, à comparer tout de même à ce que l'entreprise peut dépenser dans certains projets, type PLM.

Mais comme la CFE-CGC ne cesse de le répéter, pour maintenir les salariés motivés dans un contexte qui reste morose dans certains secteurs, essayer de convaincre les salariés de pas ne partir, ou bien en attirer des nouveaux, il y a un prix à payer.

Ce retour vers les salariés nous semblait donc indispensable. Parce qu'ils sont une ressource indispensable !

En effet, la hausse du carnet de commande traduit surtout les difficultés à délivrer dans les temps et c'est notamment l'impact du manque de ressources à affecter aux activités qui en est la cause !

Ces ressources manquent dans beaucoup de domaines, en développement, en production, aux achats, en R&D.... c'est malheureux alors que les baisses d'effectifs décidées par la Direction se sont succédées ces dernières années.

La Direction a décidé de revoir ses prévisions en termes d'effectifs et de recrutement, espérons qu'il ne soit pas trop tard.

Notons enfin qu'avec la baisse des résultats, la société finance de moins en moins sur fonds propres et fait appel à une technique de gestion qui consiste à encaisser des acomptes clients au plus tôt et à payer les fournisseurs le plus tard possible.

Le financement des besoins repose donc de plus en plus sur les acomptes clients. C'est un risque. D'autant que, comme dit plus tôt, l'entreprise n'arrive pas à livrer ses clients à l'heure.

Pour la CFE-CGC c'est inquiétant car si la confiance client se perd, alors de nouveaux marchés, qui sont les revenus futurs, pourraient ne pas être captés.

Plus grave, plusieurs de nos contrats comportent des pénalités financières qui seraient préjudiciables voire pire, des « remboursements d'avance » qui pourraient mettre l'entreprise en difficulté.

**POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT**



Concernant les prévisions 2023 :

L'augmentation du chiffre d'affaires, qui se traduisait tout de même par une profitabilité en baisse, ne sera pas vraie. Le retard de reprise d'activité à ESM va sans doute l'impacter ainsi que, de façon plus importante encore, le décalage de FM1 à 2024.

Annoncé par l'ESA en août, nous l'envisagions tous, il rend caduque cette prévision de chiffres d'affaires et le Résultat Net prévisionnel 2023 (+57M€).

De fait, les prévisions de résultat net sont obsolètes, 2023 sera sans aucun doute une nouvelle année difficile.

C'est pourquoi la CFE-CGC demande à ce que les prévisions du budget 2023 revues suite au décalage de FM1 en 2024 soient présentées à l'expert et aux élus du CSE Central.

Enfin, ces dégradations du chiffre d'affaires et du résultat auront de fait un impact sur la R&T autofinancée. La capacité à autofinancer les investissements était déjà mise en doute, avec peu de marges de manœuvre, ce sera donc pire.

Moins d'argent pour l'autofinancement c'est malheureusement des choix plus limités concernant les des projets à financer. Une revue était en cours concernant les projets les plus profitables et, sauf choix volontariste de la Direction, nous pensons que certains seront mis « au frigo » faute de financement disponible.

Nous le déplorons car ces projets sont les « graines » que la société sème pour pouvoir proposer des axes de développement de nos activités.

En conclusion, si la CFE-CGC a déploré sur la forme la manière dont cette consultation s'est opérée, sur le fond ce n'est pas rassurant.

Le travail de l'expert pour permettre aux élus de comprendre les méandres de la gestion de la Holding, les flux financiers, ce qui est pris en compte dans les résultats, etc... a été remarquable. La CFE-CGC l'en remercie à nouveau.

Nous avons noté les efforts faits par la Direction générale concernant les budgets formation et le retour vers les salariés malgré le contexte économique de la société.

Cependant, les résultats 2022 positifs, en trompe l'œil, les prévisions 2023 qui, encore une fois très « optimistes » et décalées des réalités terrain que les élus observaient, ne se réaliseront pas, et auront un impact négatif sur les investissements et la R&D, ne sont pas propices à un avis positif des élus CFE-CGC.

Par conséquent, la CFE-CGC ne peut qu'émettre un avis **DEFAVORABLE** concernant la situation économique et financière et la R&T de la société.

**POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT**

